

PARENTALITE NUMERIQUE

Aider les familles à protéger leurs enfants en ligne grâce aux signaleurs de confiance

A la veille des Safer internet Days, l'Unaf et *Point de Contact* publient un guide pratique pour aider les parents à protéger leurs enfants en ligne.

Dans un contexte de renforcement continu de la protection des mineurs en ligne

L'année 2025 a marqué un tournant dans la protection des enfants sur Internet. Plusieurs avancées majeures ont vu le jour :

- L'application de la loi SREN, qui renforce la vérification d'âge pour l'accès aux sites pornographiques.
- Les nouvelles directives du *Digital Services Act*, visant notamment à limiter les mécanismes addictifs des plateformes.
- La proposition de loi pour interdire l'accès aux réseaux sociaux aux mineurs de moins de 15 ans.

Ces mesures législatives, bien que nécessaires, ne suffisent pas à elles seules. La vigilance des parents et leur capacité à agir face aux contenus problématiques restent essentielles. C'est dans cette perspective que l'Unaf et *Point de Contact* unissent leurs forces pour outiller concrètement les familles.

Les « signaleurs de confiance », un outil pour aider les parents à protéger leurs enfants

Face à la multiplication des contenus illicites en ligne (pédocriminalité, harcèlement, incitation à la haine, chantage sexuel, etc.), de nombreux parents se sentent démunis, en difficulté pour agir et notamment retirer ses contenus préjudiciables.

Pour les accompagner, l'Unaf et *Point de Contact* publient un guide pratique. Son objectif : apporter aux parents des conseils de prévention, leur faire mieux connaître les signaleurs de confiance et leur expliquer comment activer ces dispositifs pour protéger leurs enfants contre les contenus illicites en ligne.

Pourquoi l'Unaf s'allie à *Point de Contact* ?

Engagée sur les enjeux du numérique depuis plus de 20 ans, l'Unaf est aujourd'hui un référent et un acteur majeur en matière de soutien à la parentalité numérique. Elle considère que face aux défis du monde numérique, les parents sont des acteurs clés dans l'éducation de leurs enfants et se mobilise avec le réseau des Udaf pour les informer et les accompagner vers un usage raisonnable et sécurisé de ces outils.

L'Unaf produit ainsi des contenus pour les parents (www.mon-enfant-et-les-ecrans.fr) et pilote le label "P@rents, Parlons Numérique" qui labellise des actions et ressources sur l'ensemble du territoire pour accompagner familles et professionnels. Sur l'ensemble du territoire, les Udaf déploient des actions concrètes et variées : ateliers de sensibilisation, cafés des parents, conférences, et mise à disposition d'outils pratiques pour guider les parents.

Ce nouveau guide en partenariat avec Point de contact illustre la continuité de cet engagement et vient renforcer l'action de proximité menée par le réseau auprès des familles, partout en France.



- [Téléchargez le guide pratique](#)
- Découvrez l'association Point de Contact : www.pointdecontact.net

Contact presse : Laure Mondet lmondet@unaf.fr 01 49 95 36 15

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics, elle représente et soutient les 18,6 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 73 mouvements familiaux et près de 6 000 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région.

www.unaf.fr